

Situation : avec la transition d'année, se pose la question de la pérennité des comptes. Voici une fiche explicative des différents cas de figure :

1- Enseignants et Personnels de l'Education Nationale :

Il s'agit de la situation la plus simple. La connexion s'effectue à partir des identifiants académiques. Elle s'effectuera de manière constante par ce biais.

Attention : à compter de septembre et de la reprise des alimentations, un administrateur devra rattacher de nouveau l'enseignant à sa classe (action unique sur une année scolaire, mais nécessaire chaque année pour associer l'enseignant à sa structure d'enseignement).

2- Comptes créés - Invités :

Jusqu'à suppression du compte en question par un administrateur, celui-ci est pérenne. Les conditions de connexion d'une année sur l'autre n'évolue pas.

3- Elèves et Parents :

Les comptes qui auront été activés en 2019-2020 sont conservés. Les élèves et les parents pourront se connecter en conservant leur identifiant et mot de passe personnel. A compter de la bascule dans Onde (début septembre), ils seront automatiquement basculés vers leur nouvelle classe.

4- Situation particulière des CM2 2019-2020 :

Les équipes techniques ont travaillé pour permettre une fusion des comptes CM2 à partir des INE et en vue du passage au collège. Il s'agira donc d'un nouvel annuaire mais cela sera transparent pour l'élève : en sixième, il conserve ses identifiants de connexion ainsi que son contenu (voir le document 2- « *Thémafiche- cas d'usages des partages* » pour s'assurer du maintien des données sur l'ENT).

5- Situation des nouveaux comptes pour 2020-2021 (petite section, nouvelle fiche sur le périmètre...) :

Pour les élèves qui apparaissent sur le périmètre (arrivée ou première inscription à l'école), et leurs parents, il faudra leur remettre les identifiants à compter de la reprise des alimentations.

Si les parents de ces néo-élèves sont déjà parents d'enfants scolarisés sur le périmètre, et que l'inscription dans Onde est correct en termes de rattachement de la fiche parent, il n'y aura pas de nouveau compte mais l'élève sera rattaché sur la fiche existante.

S'il s'agit d'un élève arrivant mais qui disposait déjà de l'ENT académique dans son ancienne école, ses parents et lui-même conservent leur compte (remettre les identifiants simplement s'ils ne se sont jamais connectés jusqu'alors).